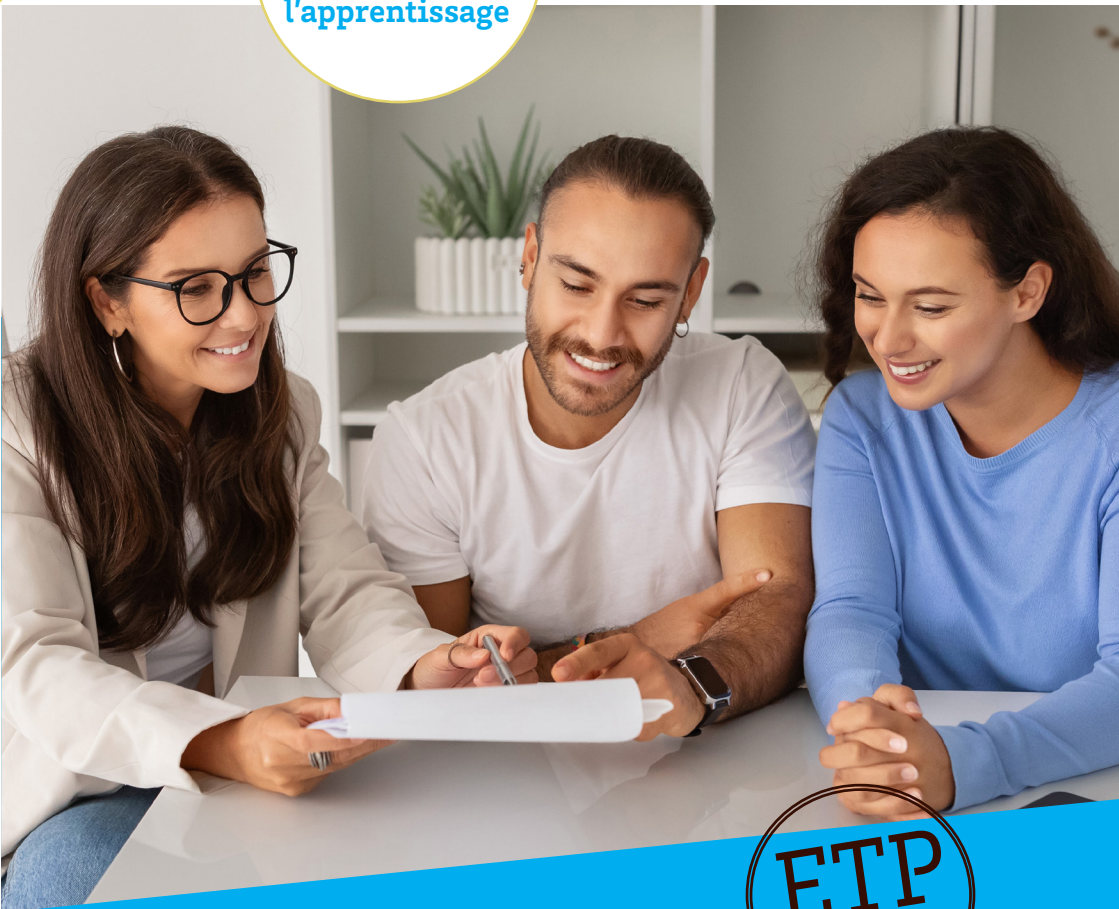


MASTER

NOUVEAU !

**Master 2 ouvert à
l'apprentissage**



Santé publique

Master 2 Promotion de la santé

Orientation **Éducation thérapeutique du patient (ETP)**

Formation accréditée par the Agency for Public Health Education Accreditation (APHEA)

En présentiel

Parcours Promotion de la santé, *orientation* : Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Que sont la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique ?

La promotion de la santé est « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci ; elle crée les conditions favorables à l'épanouissement d'une personne » (OMS, Charte d'Ottawa, 1986).

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à les aider à « acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique » (OMS 1996).

Public concerné

- › Etudiants en formation initiale ;
- › Professionnels de santé médicaux et paramédicaux ;
- › Internes et chefs de clinique ;
- › Professionnels du soin intervenant dans des équipes médicales ou pluridisciplinaires ;
- › Professionnels du secteur médico-social ;
- › Formateurs des écoles professionnelles ;
- › Responsables et futurs responsables d'Unités transversales pour l'ETP ;
- › Personnels des Maisons de Santé Pluri-professionnelles ;
- › Patients experts, représentants des usagers, professionnels dans les associations d'usagers.

Objectifs de la formation

- › Former les acteurs, professionnels ou non, qui peuvent intervenir dans le domaine de la coordination territoriale, du parcours de soin et de l'éducation thérapeutique (Loi «Hôpital, Patient, Santé et Territoire» du 21 juillet 2009, article L1161-1 du Code de la Santé Publique), en proposant une formation leur permettant d'acquérir les méthodes et outils pour atteindre les compétences requises pour mettre en œuvre, coordonner et évaluer l'éducation thérapeutique en France (Décret no 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient).
- › Permettre à ces acteurs d'être capables de participer à toutes les étapes du parcours de soin et du développement de l'ETP, en s'étant dotés des compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles, pour :
 - concevoir, mettre en œuvre et coordonner les programmes d'ETP ;
 - organiser la mise en œuvre de l'ETP sur les territoires ;
 - évaluer les actions d'ETP ;
 - développer la recherche en ETP.

Semestre 9

Unités d'enseignement obligatoires

- › Déterminants et inégalités sociales en santé ;
- › Conduite de projet en Promotion de la Santé ;
- › Santé, maladie et sociétés ;
- › Communication en Promotion de la santé ;
- › Approches théoriques en prévention et promotion de la santé ;
- › Évaluation en Promotion de la Santé ;
- › Coordonation territoriale et ETP ;
- › Vivre avec une maladie chronique ;
- › Intervenir en ETP.

Semestre 10

Unités d'enseignement obligatoires

- › Travailler avec les patients en ETP ;
- › Organisation et coordination des programmes / Modalités de réalisation des actions d'ETP ;
- › Suivi de mémoire ;
- › UE Stage ETP.

1 UE optionnelle parmi :

- › Analyse de données d'enquêtes qualitatives ou mixtes ;
- › Démarche probante et transfert de connaissances ;
- › Fondamentaux en santé publique ;
- › Intervention numérique en promotion de la santé ;
- › Prévention et promotion de la santé en milieu de soin ;
- › Recherche en promotion de la santé
- › UE d'ouverture.

Points forts de la formation

- › Validation du certificat des 40 h d'ETP ;
- › Éventail de qualifications qui correspondent aux nouveaux métiers de la santé publique ;
- › Acquisition de compétences pour mener à bien des projets transversaux, pluridisciplinaires et intersectoriels, un travail d'équipe ;
- › Développement de projets de santé territoriaux (éducation du patient et de l'éducation thérapeutique), des volets santé de la politique de la ville ;
- › Interventions de nombreux professionnels expérimentés et universitaires possédant une solide expérience de collaboration avec les principaux partenaires de la formation (EHESP, Département de médecine générale, CHU de Bordeaux, CHU de Limoges, CHU de Poitiers, CRF - CNAM Paris).

Compétences acquises

Compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles, pour :

- › Pratiquer l'ETP : Pour renforcer les compétences acquises lors du master 2
- › Coordonner l'ETP ;
- › Former des futurs intervenants en ETP ;
- › Développer la recherche en ETP ;
- › Concevoir et mettre en oeuvre des organisations et projets territoriaux de santé.

Professionnalisation

Un stage obligatoire de 16 semaines (minimum) est effectué entre octobre et août, sur un lieu d'activité professionnelle ou de recherche.

Et après ?

Insertion professionnelle

- › Métiers pouvant intervenir dans les programmes d'éducation thérapeutique au niveau de la mise en œuvre et/ou de la coordination de l'ETP (professionnels de santé et autres professionnels du soin et de l'accompagnement des malades), en structure hospitalière publique ou privée, en réseau, en maison de santé pluri-disciplinaire, dans une association d'usagers de santé par exemple ;
- › Formateur en ETP ;
- › Coordonnateur de plateforme de santé, de contrat local de santé ;
- › Coordinateur d'organisation territoriale de santé (ex CPTS)
- › Conseiller méthodologique et pédagogique auprès d'équipes autorisées à pratiquer l'ETP ;
- › Chargé de projet ou chef de projet dans un service spécialisé en promotion de la santé, en éducation thérapeutique.

Poursuites d'études éventuelles

À l'issue de ce master, les étudiants peuvent poursuivre par une thèse d'université.

Partenariats

Adossement recherche

- › Laboratoires de recherche : Centre INSERM U 1219, GRAPS, FR Santé publique, société, LACES EA 4140, Laboratoire EA 4139.

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2

Mention

- › Santé publique

Parcours

- › Promotion de la santé
orientation Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Lieu de la formation

- › Isped - Campus Carreire de l'université de Bordeaux

Conditions d'accès

- › Étudiants en formation initiale ayant validé un master 1 Santé publique ou autre master, et ayant les prérequis nécessaires en santé publique ;
- › Adultes en reprise d'étude* (formation continue), ayant ou ayant eu, des activités professionnelles de 3 ans minimum en rapport avec le parcours et avec l'orientation ETP, sous réserve de la validation des acquis professionnels et personnels en vigueur à l'université de Bordeaux.

* *Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE).*

Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;

- Les demandeurs d'emploi ;

- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;

- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;

- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

Durée et rythme de la formation

- › Formation en 1 an, de septembre à septembre, répartie en 2 semestres + stage de 16 semaines minimum ;
- › Soutenance d'un mémoire en juillet ou septembre ;
- › Volume horaire : 388 h sur les 2 semestres (CM et TD), soit 12 semaines de cours.

Organisation de la formation

Les enseignements se déroulent **majoritairement en présentiel**, 1 semaine par mois de septembre à juillet (sauf 2 semaines/mois en septembre). Un stage de 16 semaines doit être réalisé. Il donne lieu à un travail ouvrant à l'écriture et la soutenance d'un mémoire. Ce stage peut être effectué sur le terrain professionnel de l'étudiant, ou dans une autre structure, en alternance avec les enseignements théoriques. Si l'étudiant souhaite effectuer son stage sur son terrain professionnel, cette situation devra être évaluée par l'équipe pédagogique qui décidera de son acceptation ou non.

Les UE sont organisées en Bloc de connaissances et de compétences (BCC)

Contrôle des connaissances

- › Des examens ou travaux à rendre validant les différentes unités d'enseignement (UE) ;
- › Stage donnant lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale devant un jury ;
- › Obtention du diplôme conditionnée par la validation ou compensation des UE des deux semestres et la soutenance du mémoire.

Modalités particulières

- › ouvert à l'apprentissage ;
- › ouvert à la formation continue, dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE-VAPP).

Nombre de places

- › 10-15

Tarifs

Formation initiale

Droits de scolarité*

+ Contribution à la vie universitaire et de campus : 100 €

Adultes en reprise d'études

Droits de scolarité*

+ Frais de formation : 4300€

* à titre indicatif, 243 € pour 2023-2024

Lieu de la formation

Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie
et de Développement
Université de Bordeaux
146 rue Léo Saignat
CS61292
33076 Bordeaux Cedex

Contacts

Responsable de la mention

› Amadou Alioum

Responsable du parcours

Promotion de la santé

› François Alla

Coordinateur pédagogique

› Reda Salamon

nicolas.salamon@u-bordeaux.fr

Assistantes pédagogiques

› Michaela Boucaud

michaela.boucaud@u-bordeaux.fr

Responsable formation continue Isped

› isped.fc@u-bordeaux.fr

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

› scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Unité mixte de formation continue en santé (UMFCS) pour VAE-VAPP

› fcuvae.sante@u-bordeaux.fr

CFA Université de Bordeaux - UA Santé (apprentis)

› Élodie Birac

elodie.birac@u-bordeaux.fr

Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

› Marie Le Parc

phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique *FORMATION* puis
FORMATIONS PROPOSÉES / LES-MASTERS
Master 2 Promotion de la santé / orientation ETP

La sélection des candidats se fait sur dossier incluant un CV détaillé et une lettre de motivation. Si nécessaire, un entretien avec le responsable pédagogique de la formation est organisé.

- › Téléchargement des dossiers de candidature :
à partir du 15 avril 2024 ;
- › Date de fin de retour des dossiers : le 15 mai 2024.

Dossiers de candidature

